

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à la migration et à la cohésion sociale.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI leest de volgende tekst voor:

Ces derniers jours, une Conseillère communale de cette assemblée a tenu publiquement les propos suivants : « *Le vrai danger pour notre démocratie, ce n'est pas de parler d'immigration, c'est de ne plus oser en parler.* »

Cette phrase peut, à première vue, apparaître comme un appel légitime au débat démocratique. Mais elle mérite d'être analysée avec responsabilité, dans le contexte politique actuel, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen, et surtout en tenant compte des conséquences très concrètes qu'elle peut avoir sur la vie des personnes directement concernées.

Le problème aujourd'hui n'est pas que l'on parle d'immigration. Le problème, c'est la manière dont on en parle. De plus en plus souvent, les discours politiques transforment des femmes, des hommes et des enfants en concepts abstraits, en chiffres, en flux ou en problèmes à gérer, comme si l'on pouvait faire abstraction de leurs histoires, de leurs parcours de vie, de leurs souffrances et de leur résilience. Cette manière de parler n'est pas neutre. Elle façonne le regard de la société, alimente les peurs et fragilise la cohésion sociale au lieu de la renforcer.

Il est pourtant essentiel de rappeler une réalité simple : les parcours migratoires font partie intégrante de l'histoire de notre société et de cette assemblée. Je ne suis pas moi-même arrivée ici dans un parcours migratoire ; ce sont mes parents qui ont fait ce chemin. Et je pense pouvoir dire, sans me tromper, que la moitié de cette assemblée est composée de personnes qui, directement ou à travers leurs parents ou grands-parents, sont issues d'un parcours migratoire. Est-ce que cela a affaibli notre société ? Ou est-ce que cela l'a enrichie, renforcée, façonnée ? L'histoire montre que les dynamiques migratoires ont été profondément positives lorsque les politiques publiques ont été guidées par l'inclusion, la reconnaissance et l'égalité des droits.

Ce qui pose profondément question aujourd'hui, c'est la contradiction entre, d'un côté, des discours qui prétendent vouloir renforcer la cohésion sociale, et de l'autre, des narratifs qui effacent l'humanité des personnes concernées, parlent à leur place et leur laissent rarement la parole. Plus encore, ces discours contribuent à fragiliser celles et ceux qui osent prendre la parole pour défendre publiquement des parcours migratoires dignes, humains et respectueux. Défendre ces parcours, rappeler la dignité et refuser les amalgames expose de plus en plus à des attaques, des pressions et des tentatives de disqualification.

Il me semble également important de revenir sur un commentaire public apporté par cette même Conseillère communale, en réponse à des demandes d'éclaircissement, dans lequel elle précise, je cite : « *Bien évidemment, une très large majorité des personnes immigrées sont intégrées et respectent pleinement nos valeurs. Le problème, ce n'est pas elles, le problème, c'est une minorité qui cherche à imposer des règles et des comportements en contradiction totale avec nos principes*

démocratiques. Et c'est cette minorité-là qui crée des tensions et fragilise la cohésion.
»

Cette précision se veut sans doute rassurante dans l'intention. Mais elle appelle à une grande vigilance politique. De quelles "règles" parle-t-on exactement ? De quels "comportements" s'agit-il concrètement ? Qui les définit, sur quels critères, et à partir de quels faits objectivés ?

Lorsqu'on utilise ce type de formulation sans le préciser clairement, le risque est réel de laisser place à des interprétations, à des amalgames et à des généralisations qui peuvent conduire à la stigmatisation d'une partie de la population. Nous savons que, dans le débat public actuel, ces notions sont souvent mobilisées pour viser, de manière implicite ou explicite, des expressions de liberté religieuse, des pratiques culturelles ou des modes de vie, sans toujours distinguer ce qui relève réellement d'atteintes aux principes démocratiques – qui doivent évidemment être combattues – et ce qui relève simplement de la diversité des parcours et des histoires individuelles.

Il est essentiel de ne pas confondre des actes illégaux ou contraires à l'État de Droit, qui doivent être traités par les institutions compétentes, avec des identités, des appartenances ou des expressions légitimes de libertés fondamentales. Lorsque ces frontières ne sont pas clairement posées, ce type de discours peut être perçu, et parfois instrumentalisé, comme s'inscrivant dans des narratifs proches de ceux portés par des discours populistes, voire d'extrême droite, qui opposent artificiellement "eux" et "nous".

Il a également été avancé publiquement que certaines personnes refuseraient de s'intégrer aux valeurs européennes et que, dès lors, elles ne seraient plus entendues par les responsables politiques. Il est important d'être clair sur ce point : dans ce raisonnement, ce ne sont pas les personnes issues de l'immigration qui diraient ne plus se sentir entendues, mais bien celles et ceux qui affirment que ces migrants refuseraient d'adhérer aux valeurs européennes, et qui estiment que leurs discours ou leurs inquiétudes ne seraient pas suffisamment pris en compte par certains responsables politiques.

Cette affirmation appelle un questionnement fondamental. De quelles valeurs européennes parle-t-on ? S'agit-il de valeurs figées, homogènes, excluantes ? Ou de valeurs construites au fil de l'histoire européenne, façonnées par des apports multiples, par des migrations successives, par des combats pour les droits fondamentaux, la liberté, l'égalité, la solidarité et la dignité humaine ? Car nous venons toutes et tous en Europe avec une histoire, des origines et un vécu, et l'Europe elle-même est une histoire de brassages, de déplacements, d'exils et de reconstructions.

Dire que certaines personnes refuseraient d'adhérer aux valeurs européennes sans interroger les conditions qui leur sont réellement offertes pour y adhérer pose problème. L'intégration ne peut pas être exigée à sens unique. Elle suppose que les sociétés d'accueil soient elles-mêmes dans une logique d'inclusion, et non d'exclusion, de suspicion permanente ou de mise à distance. Or, depuis des mois, voire des années, nous assistons à des discours et à des décisions politiques qui durcissent les regards, fragilisent les droits et affaiblissent les dynamiques d'inclusion.

Dans ce contexte, affirmer que certaines personnes ne voudraient pas faire partie des valeurs européennes sans interroger la responsabilité des politiques menées revient à déplacer le problème et à invisibiliser une partie de la réalité.

C'est pourquoi je m'adresse aujourd'hui à l'ensemble du Collège, dans sa responsabilité collective, en lien avec l'échevinat compétent en matière d'Égalité des Chances.

1) Comment analysez-vous l'impact de ces discours sur la cohésion sociale au niveau local ?

2) Quelle vigilance collective exercez-vous sur la manière dont les responsables politiques parlent de migration et d'intégration, afin d'éviter toute déshumanisation ou stigmatisation ?

3) Quelles actions concrètes sont aujourd'hui mises en œuvre pour garantir une égalité réelle des chances, pour soutenir les personnes affectées par des discours stigmatisants et pour permettre aux premiers concernés de prendre la parole et d'être acteurs des politiques qui les concernent ?

4) Et enfin, comment le Collège entend-il faire en sorte que les valeurs européennes soient incarnées dans des politiques inclusives, et non mobilisées comme un outil d'exclusion ?

Parler d'immigration est nécessaire. Mais parler correctement d'immigration est indispensable. Les valeurs européennes ne se défendent ni en effaçant les histoires, ni en excluant celles et ceux qui les portent. Elles se défendent en incluant, en écoutant et en reconnaissant pleinement la dignité et la place de chacune et chacun dans notre société.

Madame l'Échevine BENMRAH donne lecture du texte suivant :
Mevrouw schepen BENMRAH leest de volgende tekst voor:

Nous savons que les discours publics ont un impact direct sur le climat social local. À Anderlecht, une commune marquée par la diversité des parcours et des origines, la cohésion sociale se concentre sur quatre priorités : l'école des devoirs, l'alphabétisation, les activités autour du français et des langues étrangères et le vivre ensemble.

Les constats issus de nos politiques de cohésion sociale montrent en effet que des discours stigmatisants ou déshumanisants fragilisent le vivre-ensemble, nourrissent les peurs et accentuent les tensions. À l'inverse, des discours responsables, nuancés et respectueux renforcent la cohésion sociale et soutiennent le travail de terrain mené par la Commune et par le tissu associatif.

C'est pourquoi, avec ma collègue F. El Ikdimi, Échevine de la « Cohésion sociale », nous accordons une vigilance constante à la manière dont les questions de migration, d'intégration et de diversité sont abordées dans le débat public. Cette vigilance s'inscrit dans le respect de valeurs fondamentales : la dignité humaine, l'égalité de traitement, le refus des amalgames et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Concrètement, la Commune agit à travers ses politiques d'égalité des chances et de cohésion sociale, le soutien au tissu associatif, les dispositifs de prévention dans les quartiers et les espaces de participation citoyenne. Notre conviction est claire : la cohésion sociale se construit par l'accompagnement, la reconnaissance et l'émancipation, et non par l'exclusion.

Enfin, je tiens à rappeler que les valeurs auxquelles nous nous référons, la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la solidarité et le respect des droits fondamentaux, sont des valeurs universelles. À Anderlecht, elles s'incarnent dans des politiques locales attentives aux réalités vécues et dans une approche de l'intégration comme un processus réciproque, fondé sur l'accès effectif aux droits, à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la participation citoyenne.

N. KAMMACHI :

Madame l'Échevine, votre réponse a complètement fait disparaître le doute que j'avais quant aux propos qui avaient été tenus.